Image not found or type unknown

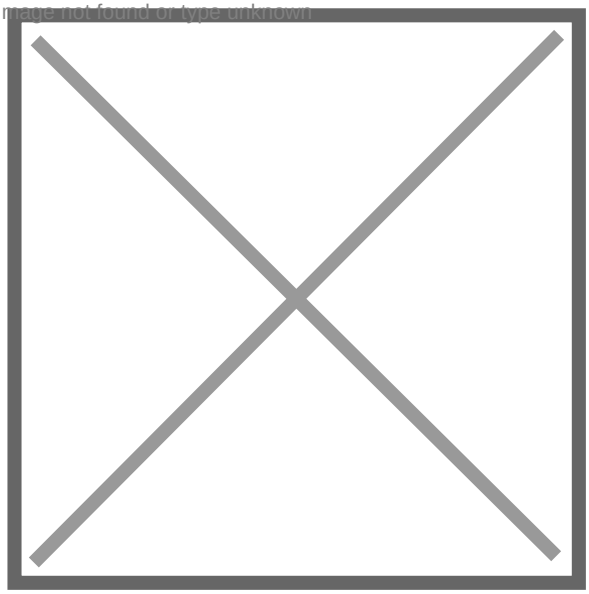

Prise d'un congés sabbatique pour un cdd dans une autre entrepris

Par **sébastien**, le **03/04/2008** à **20:43**

j'ai posé un congés sabbatique de 11 mois pour essayer de monter en qualification,et j'ai donc signé un contrat de travail cdd avec cdi à la clée dans la nouvelle entreprise sans periode d'essais;j'attaque le deuxième mois et hélas c'est la catastrophe rien ne va.En suposant que l'entreprise d'ou je viens veut bien me reprendre avant que dois-je faire?e
Et si elle ne peut me reprendre avant,la nouvelle entreprise peut-elle me licenciée?
Merci de m'aider?

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés